



Bruxelles, le 7 juillet 2014

CM 3462/14

OJ/CONS

**COMMUNICATION**

**CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

---

Correspondant: coreper.2@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32-2-281.7814/71.99

---

Objet: 3331<sup>e</sup> session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE  
(Affaires générales)

---

Date: 23 juillet 2014

Heure: 10:00

Lieu: CONSEIL  
BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS  
Rue de la Loi, 175, 1048 BRUXELLES

---

- Adoption de l'ordre du jour

**Délibérations législatives**

- (évent.) Approbation de la liste des points "A"

- Divers

= (évent.) Propositions législatives en cours

- Informations communiquées par la présidence

### Activités non législatives

- Approbation de la liste des points "A"
  - Présentation du programme de travail de la présidence italienne<sup>1</sup>
  
  - Suivi du Conseil européen
    - Mise en œuvre des conclusions du Conseil européen
  
  - Examen à mi-parcours de la stratégie Europe 2020
    - Feuille de route
  
  - Adhésion de la Lituanie à l'union économique et monétaire (\*)
    - = Adoption
    - a) Proposition de décision du Conseil portant adoption par la Lituanie de l'euro au 1<sup>er</sup> janvier 2015  
10925/14 UEM 269 ECOFIN 671
    - b) Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 974/98 concernant l'introduction de l'euro en Lituanie  
10932/14 UEM 270 ECOFIN 673
    - c) Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 2866/98 en ce qui concerne le taux de conversion de l'euro pour la Lituanie  
11496/14 ECOFIN 717 UEM 284
- RESTREINT UE**
- Divers

---

(\*) Point sur lequel un vote peut être demandé

---

NB: Veuillez transmettre au service des conférences, aussi rapidement que possible, une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: [confpart@consilium.europa.eu](mailto:confpart@consilium.europa.eu).

NB: Il est recommandé aux délégués devant obtenir un badge journalier pour assister aux réunions de consulter le document 14387/1/12 REV 1 afin de prendre connaissance des modalités d'obtention de ce badge.

---

<sup>1</sup> Débat public conformément à l'article 8, paragraphe 4, du règlement intérieur du Conseil